

## ÉTAIENT PRÉSENTS :

LEROY Pierre, Président du PETR  
LESTARQUIT Hélène, Sous-Préfète  
KHALIFA Daphné, Directrice du PETR  
HAYE Lisa, Cheffe de projet Avenir Montagne au PETR  
CONTEAU Cédric, Référent ANCT – Commissariat de massif des Alpes  
ROSSI Agnès, Conseillère Régionale  
BEAUMONT Christine, DDT Conseil Aménagement  
MOULIN Dominique, Président de la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras  
TUILLIERE Emmanuelle, Communauté de communes du Guillestrois-Queyras, Directrice Développement Economique / Tourisme  
RIVAT Valérie, Directrice du PNR du Queyras  
COMMENVILLE Pierre, Directeur du Parc National des Ecrins  
MICHEL Marine, Vice-Présidente de la Communauté de communes du Briançonnais  
De MONTMORILLON Pierre, Communautés de communes du Briançonnais, Chargé de Mission Promotion du Tourisme et Politiques Contractuelles

## PERSONNE PRÉSENTE EN VISIO-CONFÉRENCE :

PRUD'HOMME Alice 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente du PETR (CCPE)

## PERSONNES EXCUSÉES :

MOURONT Michel, 1<sup>er</sup> Vice-Président PETR (CCGQ)  
REY Jean-Marie, 3<sup>ème</sup> Vice-Président du PETR (CCB)

## ACCUEIL ET INTRODUCTION PAR PIERRE LEROY

Le Président remercie les présents et excuse Michel MOURONT, 1<sup>er</sup> Vice-Président du PETR (CCGQ) et Jean- Marie REY, 3<sup>ème</sup> Vice-Président du PETR (CCB), qui ont participé à la mise en place de la mission, mais qui n'ont pas pu assister à ce premier comité.

Il présente l'ordre du jour et rappelle que ce 1<sup>er</sup> comité de suivi va donner les bases de la mission du PETR pour les 30 prochains mois.

Le Président fait un retour sur la genèse de la candidature et précise que le PETR ne part pas d'une page blanche et qu'il travaille déjà en lien avec les 3 communautés de communes et les 2 parcs. Le PETR a une riche expérience de démarches de transition. Il est reconnu par les institutions partenaires pour ces actions et est souvent cité en exemple. Le PETR s'empare des enjeux liés à la crise climatique et aux problématiques des ressources avec pour objectif de répondre au mieux aux besoins primaires des populations.

Pierre LEROY, rappelle que pour mener à bien la candidature, une question s'est posée : « Dans un contexte de prise de conscience qu'il est nécessaire d'agir pour un tourisme durable, afin de préserver le territoire et ses nombreux atouts, quelles actions mettre en place pour concilier économie, environnement et population locale ? »

Le Président décline donc les propositions de réponse à la question qui ont été soumises dans la candidature :

- ✓ Reconnaître notre spécificité montagne
- ✓ Concilier les usages entre attractivité, développement & préservation du patrimoine naturel et vivant sur le territoire

- ✓ Diversifier en faisant progresser le réseau de tourisme scientifique et en développant les sciences participatives
- ✓ Valoriser le patrimoine naturel dans son intégralité, notamment son ciel
- ✓ Développer l'image du territoire par son patrimoine naturel et notamment le Mélézin
- ✓ Être en lien avec nos stations de ski pour travailler avec elles à la sobriété et la transition
- ✓ Gérer les flux touristiques pour un tourisme raisonné et profitable à tout le territoire
- ✓ Diversifier l'offre touristique et travailler au tourisme endogène
- ✓ Résilience en rendant les habitants acteurs et avertis

→ Une Montagne en transition par une attractivité tout en sobriété, diversité et résilience.

Pierre LEROY présente la cheffe de projet recrutée pour la mission. Il précise que, contrairement à d'autres territoires lauréats, le PETR a reçu de nombreuses candidatures.

Pierre LEROY donne la parole à Daphné KHALIFA, directrice du PETR, pour présenter les axes de la stratégie retenue.

### AXES DE TRAVAIL ET STRATEGIE RETENUE POUR LA MISSION AVENIR MONTAGNE

La directrice précise que suite aux différents échanges le terme de territoire sera utilisé plutôt que celui de destination ; les enjeux sont forts autour de la définition de destinations par chaque Office de Tourisme (OT) → problème de lisibilité / confusion si on ajoute une couche « destination PETR »

Au travers du terme « territoire », il y a l'idée également que l'on évoque avant tout un territoire de vie – les liens étant intriqués entre territoire touristique, avec les formes de tourisme que l'on souhaite accompagner, et territoire de vie. Se pose la question de la manière dont les projets vont être imaginés et sur lesquels il va être travaillé en articulant les problématiques d'économie touristique et celles des besoins des populations résidentes tout en veillant à préserver les écosystèmes au sein desquels ces projets se déploient.

Sur l'axe Mélézin, le volet plus technique tel que « schéma de desserte » ne sera pas traité par le PETR.

Les trois axes retenus pour la mission avenir montagne sont :

1. Un territoire lisible, accessible et différencié
  - a. Le PETR, un laboratoire des transitions
  - b. Le PETR, un territoire accessible
  - c. Le PETR, un territoire différencié
2. Une ressource locale de montagne, image du territoire sud-alpin : le Mélézin
  - a. Soutenir et permettre des offres alternatives – hors saison
  - b. Permettre le tourisme scientifique et les sciences participatives
  - c. Faciliter l'usage du bois local dans les aménagements touristiques
3. Animation et sensibilisation
  - a. Garantir la bonne mise en œuvre de la stratégie
  - b. Faire (re)découvrir le territoire grâce aux classes de découverte
  - c. Faire connaître l'ANCT et ses offres d'accompagnement

Daphné KHALIFA donne la parole à Lisa HAYE, cheffe de projet avenir montagne, afin qu'elle précise le déroulé de la mission et le détail de chaque axe.

### DEROULE DE LA MISSION Avenir MONTAGNE

Lisa HAYE rappelle que le PETR capitalise déjà une riche expérience dans les différentes dimensions des transitions.

De ce fait, la mission Avenir Montagne portée par le PETR offre la possibilité d'explorer de nouvelles formes de tourisme articulant de mieux en mieux territoire touristique et territoire de vie au quotidien tout en étant un laboratoire des transitions & un laboratoire à ciel ouvert des impacts des changements climatiques.

L'enjeu sera de déterminer comment se saisir de ces expérimentations, de ces recherches, pour proposer des expériences touristiques qui aillent au-delà du loisir au sens traditionnel du terme – en dépassant les découpages habituels entre temps de travail / apprentissage et temps de loisir ou entre saison touristique et temps scolaire / temps du travail.

La présentation, qui s'appuie sur un diaporama joint au présent compte-rendu, reflète le positionnement du PETR pour la mission Avenir Montagne ainsi que les conclusions des premiers entretiens faits sur le territoire.

#### **Liens avec les EPCI / EV - et les Parcs**

La mission Avenir Montagne doit être menée en lien, avec et pour les institutions et acteurs du territoire.

Dans cette perspective, un premier tour d'horizon des stratégies de chaque EPCI – EV - Parc a été effectué afin d'établir l'articulation entre ces stratégies et les orientations de la mission avenir montagne

- Espaces valléens
  - Mobilité
  - Valorisation des patrimoines (naturels, culturels, communs, industriels, savoir-faire)
  - Diversification des activités – 4 saisons -APN
  - Qualité de l'accueil
  
- PNE & PNRQ
  - Eco tourisme, tourisme durable
  - Valorisation des ressources naturelles (dont ciel étoilé & mélézin)
  - Tourisme scientifique
  - Scolaires, pédagogie, jeunes

Cela devra être alimenté au fil de la mission en fonction des thématiques abordées afin de valider au fur et à mesure ce qui a été fait et de déterminer la plus-value de la mission Avenir Montagne.

L'objectif est d'appuyer ce qui fonctionne, partager les expériences, mutualiser des outils développés par les uns et qui pourraient servir les autres, accompagner les acteurs du territoire pour combler « les trous dans la raquette ». Tout en continuant pour chacun des espaces valléens d'avoir sa propre gouvernance et animation de territoire.

**Les axes stratégiques des Espace Valléen** faisant écho à la stratégie Avenir Montagne sont présentés.

Ce panorama n'est pas exhaustif et demandera à être complété au fur et à mesure de la mission, en fonction des axes de travail.

## Compte rendu du Comité de suivi Avenir Montagne Le 06 juillet 2022 à 10h à Mont Dauphin et en visio-conférence

Le Briançonnais travaille à la transition écologique dans toutes ses dimensions, avec une coloration escalade et APN.

Le Pays des Ecrins travaille pour une meilleure connaissance des pratiques et de leurs impacts, avec une coloration alpinisme et haute montagne et développe l'éco-tourisme.

Le Guillestrois – Queyras travaille sur la connaissance des pratiques et de leurs impacts et développe l'éco-tourisme et les APN.

**Les OT intercommunaux :** Hautes Vallées, Pays des Ecrins et le Queyras Guillestre – Mont Viso

**Les OT indépendants – stations :** Montgenèvre, Serre Chevalier Vallée Briançon, Risoul, Vars

Serre Chevalier Vallée et Risoul ont obtenu chacune un financement France Tourisme Ingénierie pour la rénovation de l'immobilier de loisirs.

**Les axes stratégiques des deux Parcs** en lien avec la stratégie Avenir Montagne :

Parc National des Ecrins :

- ✓ Connaissance et préservation des patrimoines
- ✓ Sensibiliser aux enjeux de préservation des patrimoines / Label Esprit Parc National
- ✓ Tourisme durable
- ✓ Itinérances / Grand tour des Ecrins

Parc Naturel Régional du Queyras :

- ✓ Connaissance des pratiques et de leurs impacts
- ✓ Eco-tourisme
- ✓ Charte du tourisme durable / Marche Valeurs PNR Queyras
- ✓ Itinérances / Chemins des parcs

**Suite aux échanges de la cheffe de projet et des techniciens espaces valléens des EPCI, il a été identifié des besoins pour les accompagner sur :**

- La connaissance des flux et des impacts des activités touristiques et de loisirs

Des besoins pour mieux connaître les pratiquants, leurs pratiques et leurs impacts. Bilan carbone des activités touristiques et de loisir

Besoin d'outils pour accompagner les organisateurs d'événement dans leurs pratiques éco-responsables

- L'opérationnalisation des résultats de recherches scientifiques en cours sur le territoire pour accompagner les transitions

Mieux se saisir des résultats des recherches menées sur le territoire pour en extraire des préconisations pour un tourisme plus durable et pour proposer des contenus de tourisme scientifique / culturel

- « L'économie » des énergies et des ressources

Poursuivre les dynamiques d'économie d'énergie, les appliquer au secteur du tourisme

- La poursuite des actions liées à la géologie sur le territoire

Poursuivre les actions liées à la géologie sur le territoire – notamment l'entretien / réhabilitation des structures du Géoparc.

Sur la base des premiers échanges avec les EPCI et de l'actualité, il est précisé la manière dont la mission Avenir Montagne va s'intégrer sur le territoire.

**La mission Avenir Montagne déclinera ses actions autour des thématiques pour lesquelles le PETR est bien identifié : énergie – économie de ressources – accompagnement au développement durable.**

Dans cette perspective, outre les deux ressources qui avaient été identifiées dans le dossier de candidature, le ciel étoilé et le mélézin, il est envisagé d'ouvrir sur les enjeux de l'eau et des énergies.

L'eau, un enjeu transversal au territoire :

- Glaciers témoins de la crise climatique
- Canaux, commons et gestion de la ressource en eau
- Lacs de montagne - biodiversité
- Barrages hydro-électriques, pico & micro centrales
- Eaux chaudes
- Eau : forêt – agriculture – tourisme
- Pollutions (des refuges aux fleuves)

La notion d'énergie peut s'appliquer aux thématiques déjà ciblées : ciel étoilé / ciel pur et mélézin

**A titre d'exemple, Pierre LEROY souhaite évoquer une démarche que le territoire engage sur le thème des énergies à l'échelle du PETR.**

Il précise qu'une consultation débutera bientôt sur les politiques énergétiques du territoire en associant tous les acteurs : citoyens, communes et communautés de communes, producteurs d'énergie, associations environnementales, etc.

D'ores et déjà, les associations environnementales ont été rencontrées afin de leur présenter la démarche.

Les objectifs seront :

- ✓ D'informer les populations sur les enjeux énergétiques ;
- ✓ De responsabiliser l'ensemble des citoyens quant aux usages des énergies ;
- ✓ De valoriser la sobriété et l'efficacité énergétique ;
- ✓ De faire se rencontrer les acteurs – parfois concernés par des conflits d'usage ;
- ✓ D'engager des rapprochements, voire, d'aboutir à des consensus sur les choix futurs quant à la production d'énergies – notamment renouvelables – sur le territoire.

Les enjeux sont de faire que le territoire puisse répondre à la crise climatique, à la crise de biodiversité et à la crise énergétique. Le dispositif qui sera mis en place, animé par l'INRAE et l'INRIA, vise à apporter une aide à la décision des acteurs du territoire quant aux solutions à déployer.

La définition du contrat de départ et de ce qui sera négocié sera essentiel.

Les associations environnementales sont partantes pour engager ce débat en ayant une posture ouverte sur l'avenir.

Durant l'été, les personnes à associer à ce débat devront être contactées avant que l'INRAE et l'INRIA prennent le relai à l'automne.

Un débat s'engage autour de ces questions d'énergies et de la démarche présentée par le Président du PETR.

Cédric CONTEAU, référent territorial de l'ANCT, précise qu'il faudra être vigilant quant à bien rester dans le plan défini au départ. Les questions d'eau et d'énergie sont vastes et les liens avec la mission avenir montagne ne lui semblent pas évidents.

Dominique MOULIN évoque le fait que s'il n'y a plus assez d'eau sur le territoire, alors il ne peut plus y avoir de tourisme non plus. C'est donc un sujet essentiel à traiter.

Il est par ailleurs précisé la richesse des actions et démarches déjà engagées sur le territoire – qui ne part pas d'une page blanche.

### **Avenir Montagne et démarches scientifiques – sciences participatives & tourisme scientifique**

Agnès ROSSI, conseillère régionale, évoque notamment la richesse des démarches scientifiques et des lieux de recherche et tourisme scientifique sur le territoire. Le Jardin Alpin du Lautaret, la Maison de la Géologie, L'Observatoire de Château Renard et la Maison du Soleil, le Réseau Nature Science Environnement.

Pierre LEROY évoque également les démarches menées en partenariat avec l'INRAE, le CNRS, Mosaïc, etc.

Lisa HAYE précise les liens qui pourront être établis entre cette démarche de débat autour des énergies avec la mission Avenir Montagne centrée sur les développements touristiques. La méthodologie envisagée dans le cadre de cette mission vise à enrichir les réflexions sur les problématiques rencontrées par le territoire, notamment en termes de préservation des ressources naturelles et de réponses aux enjeux touchant les populations locales, par le biais de formes de tourisme de type tourisme scientifique – tourisme d'entreprise. Le produit de ces démarches pouvant également servir des formes de tourisme visant à éduquer les habitants, notamment les jeunes, et les visiteurs du territoire.

Agnès ROSSI, précise, au-delà de la méthode de travail et du rôle d'accompagnement qui peut être joué, l'importance d'aboutir à des actions concrètes pendant les deux ans et demi de la mission Avenir Montagne afin permettre au territoire de bénéficier du plan Avenir Montagne suivant et poursuivre les démarches au-delà de cette première mission.

Cédric CONTEAU revient sur l'esprit du Plan Avenir Montagne. La cheffe de projet joue un rôle de coordination en s'appuyant sur les communautés de communes et les parcs. Sa mission est complémentaire de celle des Espaces Valléens.

Marine MICHEL, vice-présidente de la CCB précise que l'Espace Valléen du briançonnais est déjà très organisé avec l'ensemble des acteurs du territoire autour de la table. Des opérations sont déjà en cours.

Elle relève que les dynamiques autour du tourisme scientifique pourraient être particulièrement intéressantes, car identifiées comme pertinentes à l'échelle des Espaces Valléens mais ne bénéficiant pas de temps de travail dédié.

### GOUVERNANCE MISSION AVENIR MONTAGNE - LIEN AUX ESPACES VALLEENS

Il est rappelé que le PETR participe depuis le début de la mise en place des stratégies aux Comités de Pilotage des Espaces Valléen du Pays des Ecrins et du Guillestrois-Queyras.

Cédric CONTEAU précise que dans les cas où les lauréats du plan avenir montagnes sont des espaces valléens, le comité de suivi de la mission et le comité de pilotage de l'EV se déroulent en même temps. Dans notre cas où le PETR regroupe trois espaces valléens, il insiste sur la nécessité d'anticiper les comités de pilotage de chaque espace valléen et, en aval, de retravailler en Inter Espaces Valléens les sujets qui dépassent l'échelle de l'EV. Il est demandé à ce que le PETR participe donc également à la gouvernance de l'EV de la CCB.

Daphné KHALIFA précise alors qu'un comité technique – inter espaces valléens sera mis en place pour la mission Avenir Montagne afin de suivre les projets et de coordonner les actions.

Deux possibilités : un comité avec les acteurs techniques (PETR, EPCI, Etat, Région, Département, OT) ou comité restreint PETR – EPCI et on invite d'autres acteurs en fonction des besoins.

Sa programmation devra tenir compte de celle des Comités de Pilotage des Espaces Valléen.

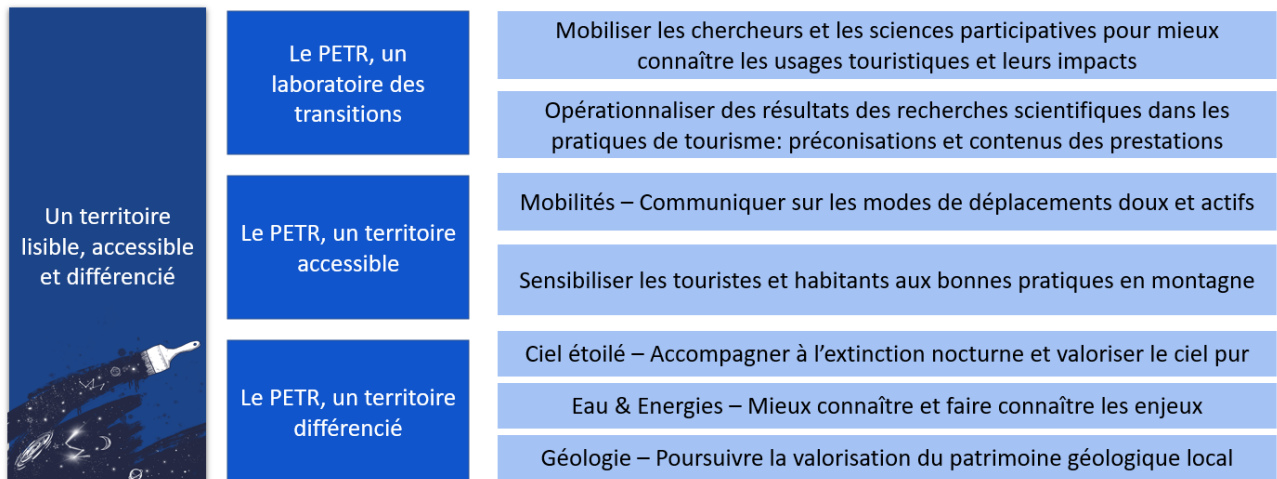
La pertinence d'intégrer les offices du tourisme à ce comité est posée.

Ce point sera évoqué entre les chargés des EV des EPCI et la cheffe de projet du PETR.

Le comité de suivi se réunira deux fois sur le même principe que ce premier comité. L'un en juin début juillet et un autre lors de la conférence des maires.

### LES ACTIONS ENVISAGEES

Le premier volet d'actions envisagés dans le cadre du premier axe de la stratégie est projeté.



Christine BEAUMONT de la DDT précise que l'ANCT a été sollicitée par le PNR du Queyras pour la mise en valeur du ciel étoilé à l'échelle du Parc. Elle interroge les liens avec la mission Avenir Montagne à ce sujet et sur la question de la labellisation de la démarche.

Dominique MOULIN, Président de la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras, précise l'importance de développer les classes de découvertes venant de l'extérieur du territoire car ces classes de découvertes participent à la fois à faire vivre les acteurs du tourisme et à l'attractivité du territoire – de nombreux jeunes ayant visité le territoire dans le cadre de ces classes venant finalement s'installer sur le territoire à l'âge adulte.

Lisa HAYE précise que sont visées par les actions envisagées auprès des scolaires à la fois les écoles du territoire et des classes de découvertes venant de la France entière.

### LES RESSOURCES MOBILISABLES

Dominique MOULIN évoque par ailleurs la complexité des sources de financement. Il souhaiterait notamment que les communautés de communes soient informées de toutes les demandes de financement portées par les communes et stations de leur territoire.

Cédric CONTEAU précise alors l'ensemble des ressources mobilisables dans le cadre du plan Avenir Montagnes. Il indique notamment qu'il faut rapidement déterminer si le territoire souhaite faire appel à un accompagnement en coaching proposé par la Banque des Territoires.

Il décline ensuite l'offre de services proposée par l'ANCT et les partenaires identifiés pour le plan Avenir Montagnes. Il faudrait identifier les besoins en offre de services – appel à compétences extérieures – en amont du prochain comité de suivi qui aura lieu lors de la Conférence des Maires. Il pourra alors, lors de cette Conférence des Maires, faire un retour sur les demandes qui pourront obtenir un avis favorable et faire l'objet d'expertise extérieure.

Lisa HAYE demande alors comment peut être mobilisé le fond Avenir Montagne Investissement.

Cédric CONTEAU précise que le fond Avenir Montagne Investissement est déjà en grande partie mobilisé. Le dernier comité de programmation aura lieu en octobre et la liste d'attente est déjà longue. Politiquement, une demande est déjà remontée pour relancer ce plan Avenir Montagne Investissement.

Agnès ROSSI, conseillère régionale, insiste alors sur l'importance d'aboutir à des actions concrètes afin d'appuyer les demandes de relance du Plan Avenir Montagne Investissement.

A l'heure actuelle, les financements en investissement qui peuvent être ciblés sont ceux des Espaces Valléens. C'est pourquoi il est essentiel de travailler en articulation étroite.

Valérie RIVAT, Directrice du PNR du Queyras, indique qu'il existe de réels besoins en matière de mobilités.

Des échanges débutent alors autour de la thématique mobilité sur le territoire.

Les prises de compétence transport ou mobilité par les communautés de communes sont évoquées.

Il est noté qu'il y a des difficultés à cerner ce qui relève de la gestion des mobilités. Les mobilités prenant des définitions différentes selon les interlocuteurs.

Pierre COMMENVILLE indique que sur un sujet complexe tel que celui-ci, il est nécessaire de prendre de la hauteur et d'expérimenter. L'échelle du PETR peut de ce fait être intéressante.

Les actions de la région quant au développement des transports en commun sur le nord du département – projet de train pendulaire – sont questionnées.

L'heure de fin du premier comité de suivi étant atteinte, le Président du PETR, Pierre LEROY conclut en remerciant tous les participants et en se réjouissant des perspectives offertes par la mission qui s'engage. Toutes les actions n'ont pas été présentées à ce comité de suivi mais la démarche a bien été débattue.

FIN DU COMITE DE SUIVI A 12H15